

FORCE OUVRIERE contre de nouveaux impôts sur la santé

La Confédération Force Ouvrière avec la Mutualité Française ont appelé le gouvernement et le parlement à renoncer au doublement de la taxe sur les contrats santé solidaire et responsable ainsi qu'à tout impôt supplémentaire sur la santé qui entraînerait une augmentation des coûts des contrats santé.

Ces mesures aggraverait encore les inégalités dans le domaine des soins et de la santé, rendant de plus en plus inaccessibles les couvertures complémentaires et de ce fait l'accès aux praticiens, pharmaciens et centres hospitaliers.

Elles interviendraient alors que le taux de remboursement par la sécurité sociale se situe actuellement autour de 55%, ce qui en soit est profondément injuste et scandaleux. Déjà actuellement hors de portée pour beaucoup, toute couverture de santé complémentaire deviendrait impossible.

Les personnes âgées sont les plus touchées. Beaucoup en 2011 ont vu leur complémentaire santé augmenter de 11,80%, à garanties égales ou

globalement inférieures compte tenu des baisses de remboursement ou déremboursement total ! La prise en charge des remboursements par l'assurance maladie a atteint son plus bas niveau depuis 1973 !

Au moment où de plus en plus de français renoncent à se soigner, dans un contexte de crise sociale il n'est nul besoin d'accroître la population déjà fort nombreuse des exclus.

Quant à la couverture dépendance, dans ces conditions, les politiciens qui en font état passent pour de fiefés baratineurs et plus encore aux yeux de certains...

C'est avec insistance que la Confédération

Force ouvrière a demandé au parlement et au gouvernement de renoncer à affaiblir encore la protection sociale des Français et a rappelé son attachement à une sécurité sociale de haut niveau mais également à un accès pour tous à une couverture complémentaire solidaire.

Appel de l'Association Force Ouvrière des Consommateurs

Appel de l'AFOC pour sauver le journal 60 millions de consommateurs.

Alors que l'on veut faire croire, avec l'examen d'un projet de loi, au renforcement de l'information et de la protection des consommateurs, l'un des principaux organes de défense des consommateurs est gravement attaqué !

Certains envisagent de s'approprier cet organe indépendant, sans publicité (et pour cause) conçu par des journalistes, juristes, économistes et ingénieurs. Cette publication informe les consommateurs depuis 40 ans et accompli une mission de service public (ceci explique cela), au sein de l'Institut National de la Consommation (INC).

En envisageant d'adosser les activités presse au secteur privé, pour assurer un apport massif de capitaux l'INC remet gravement en cause l'indépendance, la ligne éditoriale et la spécificité du

journal.

Mais, en dénonçant flambée des prix et baisse du pouvoir d'achat dans une époque d'éradication des politiques publiques, 60 millions de consommateurs est un journal qui dérange !

La décision de privatiser ce journal et ses structures est choquante et inacceptable pour tous les consommateurs que nous sommes.

Des salariés, des lecteurs, des citoyens se mobilisent pour sauver cette parution.

Signez et faites signer la pétition mise en ligne par le comité de soutien à l'adresse internet suivante

www.soutenons60.org

Il faut que 60 millions de consommateurs puisse conserver sa place au sein de l'INC.

Retrouvez toute l'actualité de la Fédération sur : www.fnem-fo.org

Contact : Béatrice FLEURY - 01 44 16 86 57